
Prix d'excellence en soins de la FMSQ

La Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) désire honorer des médecins spécialistes ou des projets novateurs qui ont contribué à améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé offerts au Québec en favorisant l'interdisciplinarité. Deux prix sont offerts, soit le :

- Prix d'excellence en soins
- Prix d'excellence en soins en régions intermédiaires ou éloignées*

** Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie–Centre-du-Québec, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Beauce-Appalache, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James*

Seuls les médecins dont la pratique se situe uniquement en régions intermédiaires ou éloignées sont admissibles à ce prix.

Les lauréats des **prix d'excellence en soins** seront annoncés dans le cadre du congrès annuel de la FMSQ (JFI).

Critères de sélection

- Être un médecin spécialiste, ou une équipe interdisciplinaire
 - dont la pratique reflète la volonté d'innover et d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé en favorisant l'interdisciplinarité ;
 - ayant conçu et mis au point des outils pratiques ou des procédures novatrices ayant permis d'améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité ;
 - ayant développé tout autre projet clinique ou de recherche ayant eu des répercussions positives sur l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins en favorisant l'interdisciplinarité.

Pour chaque mise en candidature reçue, la notation se fera en fonction des quatre critères suivants :

1. **Qualité du ou des projet(s)** (pertinence, originalité, mobilisation des ressources, etc.)
2. **Retombées** (participation, amélioration de la pratique, amélioration de la qualité/sécurité des soins, amélioration de l'accessibilité aux soins, etc.)
3. **Interdisciplinarité** (nombre de spécialités médicales, interprofessionnalité, etc.)
4. **Rayonnement** (influence sur le centre hospitalier/région/province, transférabilité du programme vers d'autres milieux, durabilité du programme, etc.)



Comment soumettre une candidature?

Il suffit de remplir le formulaire de mise en candidature ci-dessous et de le retourner par courriel. Les candidatures reçues seront valides pour deux ans. Les membres du comité de planification scientifique des JFI ne sont pas admissibles aux prix décernés par la FMSQ.

Date limite

Les mises en candidature doivent être transmises au plus tard le 5 juin 2026.

Jury et processus de sélection

Les dossiers de mises en candidature seront examinés par un comité de sélection dont les membres auront été désignés par la FMSQ.

Remise des prix

Les lauréats seront annoncés dans le cadre du congrès annuel de la FMSQ (JFI).

Veuillez remplir le formulaire et soumettre toute candidature par courriel.

Prix d'excellence en soins

Améliorer l'accès, l'efficacité, la qualité ou la sécurité des soins de santé offerts au Québec

Informations	
Nom et titre du candidat ou du projet	
Lieu de pratique	
Téléphone	
Proposé par	
Téléphone	
Courriel	

Prix visé :

☐ Prix d'excellence en soins

☐ Prix d'excellence en soins en régions intermédiaires ou éloignées*

****Seuls les médecins dont la pratique se situe uniquement en régions intermédiaires ou éloignées sont admissibles à ce prix.***

Résumé du ou des projet(s)

*En décrivant ce(s) projet(s), veuillez considérer la pertinence, l'originalité, la mobilisation des ressources, etc.
Limite : 1600 caractères (200-250 mots)*

Retombées

Veuillez décrire la participation, l'amélioration de la pratique, l'amélioration de la qualité/sécurité/accessibilité des soins reliés à ce(s) projet(s). Limite : 1600 caractères (200-250 mots)

Interdisciplinarité

Veillez décrire le nombre de spécialités médicales impliquées et dans quelle mesure ce(s) projet(s) a (ont) été développé(s) dans l'interdisciplinarité. Limite : 1600 caractères (200-250 mots)

Rayonnement

Veillez décrire la durée ainsi que l'influence de ce(s) projet(s) sur votre centre hospitalier, votre région, ou au niveau provincial. Veillez également expliquer comment ce(s) projet(s) pourrai(en)t être transféré(s) vers d'autres milieux. Limite : 1600 caractères (200-250 mots)